



Revue de Presse du Liban et du Moyen-Orient

Médiarama

Vendredi 28 septembre 2012
Numéro 186

Médiarama, www.alintiqad.com

Titres des journaux

As Safir (Nationaliste arabe)

Clinton à Mikati: Washington refuse que le Liban serve de passage à la crise syrienne

An Nahar (Proche du 14-Mars)

Les commissions ébauchent la 1^{ère} formule de la loi électorale. La proportionnelle est interdite. Pas de majorité pour les circonscriptions réduites

Al Balad (Quotidien libanais indépendant)

Le 14-Mars s'accroche à la loi de 1960 en contournant la proportionnelle

Al Moustaqbal (propriété de Saad Hariri)

Les rebelles lancent la bataille décisive d'Alep

L'Orient-Le Jour (proche du 14-Mars)

Loi électorale: ça gigote partout

Al Quds al-arabi (édité à Londres)

Iran: nous pouvons tirer plusieurs missiles de différents endroits. Netanyahu: il faut interdire à l'Iran d'avoir la bombe atomique d'ici à l'été

Al Hayat (Quotidien à capitaux saoudiens)

Début de l'offensive totale sur Alep... le front Al-Nosra revendique l'opération de Damas

L'événement

Loi électorale: le ton monte entre les députés du 8 et du 14-Mars

Les Commissions parlementaires ont commencé, jeudi, le débat au sujet de la loi électorale, considérée comme un enjeu crucial car elle est censée déterminer les rapports de force au sein du prochain parlement, qui, lui, est appelé à élire un nouveau président de la République, en 2014.

Le projet de loi transmis par le gouvernement, basé sur la proportionnelle avec 13 circonscriptions, n'a pas été examiné, bien que les commissions aient été convoqué dans ce but. Pendant quatre heures, les députés ont polémique, parfois haussé le ton, sans avancer d'un pouce. Le principal souci du 14-Mars était d'enterrer définitivement le principe du mode de scrutin proportionnel, alors que le 8 mars, le Courant patriotique libre et le bloc de Walid Joumblatt ont asséné le coup de grâce au projet des 50 circonscriptions couplé au mode de scrutin majoritaire, présenté par les chrétiens du 14-Mars.

Un vif échange a eu lieu entre les députés Marwan Hamadé (14-Mars) et Ali Ammar (Hezbollah). M. Hamadé a réaffirmé qu'«il ne pouvait y avoir de proportionnelle sous la menace des armes». M. Ammar a riposté en rappelant qu'il y a eu des élections en 2005 et en 2009, en dépit des armes de la Résistance, et que ceux qui s'en prennent aujourd'hui à la Résistance s'étaient alliés à elle lors des élections de 2005.

Les députés du Hezbollah et du bloc aouniste ont accusé leurs collègues du 14-Mars de chercher à gagner du temps pour aboutir au maintien de la loi actuelle, dite de 1960, rejetée par l'Eglise maronite.

Défendant la proportionnelle, Ali Fayyad (Hezbollah) a souligné que ce «mode de scrutin est adapté à des sociétés comme la nôtre. Ce qui est frappant, c'est que certains considèrent que ce système ne peut être adopté si la Résistance conserve ses armes, mais n'ont aucun problème avec les armes si le scrutin majoritaire est maintenu». M. Fayyad a affirmé que «si les chrétiens se mettent d'accord sur une formule déterminée, nous l'examinerons dans un esprit positif», estimant toutefois que les circonscriptions réduites ne sont pas compatibles avec la société libanaise. Au sujet du projet de la «Rencontre orthodoxe», qui propose que chaque communauté élise ses propres députés, M. Fayyad a indiqué que le Hezbollah s'alignera sur la décision du général Michel Aoun.

Le député Alain Aoun (CPL, Courant patriotique libre) a également dénoncé une tentative de perdre du temps pour éviter l'adoption d'une nouvelle loi électorale. Il a demandé au Courant du futur de donner son opinion sur le projet de ses alliés chrétiens du 14-Mars, portant sur le découpage du Liban en 50 circonscriptions.

Ibrahim Kanaan (CPL) a estimé qu'il fallait laisser les armes de la Résistance de côté lors du débat sur la loi électorale. Selon lui, le CPL a respecté les décisions des assises chrétiennes élargies de Bkerké qui avaient préconisé le scrutin proportionnel sur la base de 15 circonscriptions ou pour le projet orthodoxe. Les Commissions parlementaires ont décidé de tenir deux réunions par semaine à partir du 2 octobre pour accélérer le débat sur la loi électorale. Mais les observateurs pensent qu'à l'ombre des divergences actuelles et vu l'importance des enjeux, elles ne parviendront pas à un accord sur un nouveau projet de loi. L'issue serait le maintien de la loi de 1960, en y apportant des modifications mineures.

Al Akhbar

Nasser Charara, journaliste libanais proche de la majorité

Le Quai d'Orsay a publié, le 27 juillet, une carte du Liban déterminant aux ressortissants français résidant ou en déplacement dans ce pays les régions qui leur sont déconseillées. La carte divise le Liban en trois zones: Zone rouge, la plus dangereuse, où les ressortissants français sont formellement déconseillés de se rendre. Elle comprend la Békaa et la banlieue sud de Beyrouth; la Zone jaune, où les Français peuvent se déplacer avec prudence; enfin la Zone orange, où il leur est déconseillé de se rendre sauf pour des raisons de force majeure. Elle comprend la ville de Saïda et ses banlieues, et les camps palestiniens, notamment celui d'Aïn el-Heloué.

Cette carte, publiée il y a deux mois, ne reflète pas uniquement le niveau actuel du danger dans les régions concernées, selon des évaluations établies par les services de sécurité français. Elle traduit aussi les craintes françaises des répercussions des positions politiques relatives aux différentes questions régionales, lesquelles peuvent varier en fonction de la composition politique, démographique et religieuse de chaque région.

Un décryptage de cette carte à travers une grille de lecture politique et sécuritaire permet de tirer les conclusions suivantes: Le ministère français des Affaires étrangères a classé Aïn el-Heloué dans la zone orange. Il considère donc que ce camp de réfugiés palestiniens est moins dangereux que la banlieue sud de Beyrouth, laquelle est classée dans la zone rouge, où les ressortissants français sont formellement déconseillés de se rendre; les frontières de la zone jaune où les ressortissants français sont autorisés à se rendre et se déplacer, forment le «Petit Liban», auquel s'ajoutent la capitale Beyrouth et la région de Saïda; la zone rouge couvre, quant à elle, toutes les régions frontalières au Sud, au Nord et à l'Est, lesquelles furent annexées au Petit Liban lors de la proclamation du Grand-Liban par le général Gouraud, en 1920.

Il ressort de ces observations que le guide sécuritaire émis par les autorités françaises semble être plus politique que sécuritaire.

An Nahar

Sarkis Naoum, journaliste libanais proche du 14-Mars

Les Etats-Unis continueront-ils à soutenir et à se montrer compréhensifs vis-à-vis du Premier ministre Najib Mikati et de sa politique? Une source diplomatique occidentale informée estime que la réponse à cette question dépendra de la position du chef du gouvernement à l'égard des accusations officielles ou quasi officielles qui seront bientôt lancées contre le Hezbollah, pointant sa responsabilité dans l'attentat contre l'autobus à bord duquel se trouvaient des touristes israéliens en Bulgarie. Washington s'attendra à une position claire de la part du Premier ministre, loin des détours et des atermoiements. S'il n'est pas possible à Mikati de demander au Hezbollah de se plier aux exigences des Etats-Unis et de la communauté internationale, la meilleure solution pour lui serait la démission de son gouvernement.

Les uns au Liban et à l'extérieur du pays se demandent pour quelles raisons le Liban doit être puni d'une «opération terroriste» qui a eu lieu à l'extérieur de ses territoires, et pour quelles raisons le Hezbollah doit être accusé de l'avoir exécuté, même si certains de ses éléments y sont impliqués. Cette interrogations émanent de leur conviction que la section de la «sécurité extérieure» du Hezbollah dépend de l'Iran et non pas du parti libanais et de son commandement.

ILS ONT DIT...

Michel Sleiman, président de la République libanaise

«Assurer la communication avec les expatriés libanais est devenue aujourd'hui une préoccupation principale de l'Etat. Ces émigrés ont œuvré pour améliorer l'image du pays et il est normal qu'on leur donne ce droit de participer activement aux élections de 2013, par la loi électorale qui reste la pierre angulaire de tout système démocratique. Le droit de vote des expatriés et le droit à la nationalité libanaise ne changent rien aux équations politiques et à l'équilibre communautaire mais renforcent la coexistence.

Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie

«Nos partenaires occidentaux n'arrivent pas à s'arrêter. Après avoir semé le chaos dans de nombreuses régions, ils poursuivent la même politique dans d'autres pays, notamment en Syrie. Notre position consiste à encourager les changements pour le mieux dans tous les pays. Il ne s'agit pas d'imposer - surtout par la force - ce que nous croyons juste, mais de stimuler le développement de l'intérieur. Nous avons prévenu qu'il fallait agir avec circonspection, sans rien imposer par la force pour ne pas provoquer le chaos. Et qu'est-ce que nous voyons aujourd'hui? Nous voyons une situation proche du chaos.

Recept Tayyeb Erdogan, Premier ministre turc

«La Russie est la principale source de déception. Au lieu de condamner la Syrie, elle soutient les massacres. La Chine partage la même position. Bien que Hu Jintao m'ait assuré que Pékin n'opposerait pas un troisième veto à la résolution de l'Onu, il l'a fait. Quant à l'Iran, sa position est incompréhensible.

Plumbly en tournée à la frontière libano-syrienne

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies au Liban, Derek Plumbly, s'est rendu à la tête d'une délégation dans la Békaa où il a effectué une tournée le long de la frontière libano-syrienne.

L'Iran «se reverse le droit de riposter à toute attaque»

Le représentant adjoint iranien à l'Onu, Eshagh Al Habib, a lu à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies une déclaration affirmant que l'Iran «riposterait avec toute la force nécessaire» à une attaque. «La République islamique d'Iran est assez forte pour se défendre et se réserve le droit de riposter avec toute la force nécessaire à toute attaque», a-t-il dit en réponse au discours du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Ce discours, qui n'était pas attendu, a été présenté comme une «réponse aux allégations du Premier ministre israélien» jeudi devant l'Assemblée générale de l'Onu.

Les nassériens égyptiens décident de s'unir dans un seul parti

Le fils de l'ancien président égyptien Gamal Abdel Nasser a annoncé dans une conférence de presse au Caire l'unification des partis nassériens en Egypte sous le nom du Parti nassérien. Il a déclaré que ce parti continuera la lutte contre «l'ennemi sioniste et préservera les droits du peuple palestinien».

As Safir

Joe Maacaron, correspondant à New York

Lors de leur rencontre en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a informé le Premier ministre Najib Mikati que les Etats-Unis s'opposent au fait que n'importe quelle partie profite du conflit syrien pour déstabiliser le Liban et la région. Les dirigeants américains avaient déclaré qu'ils préféreraient traiter avec Mikati personnellement et non avec son gouvernement où le Hezbollah dispose d'une influence. Cette approche rappelle l'expérience américaine avec l'ancien Premier ministre Saad Hariri, sauf ce dernier avait accédé à son poste grâce au soutien américain, contrairement à Mikati, qui ne bénéficiait que d'un crédit américain limité. Par ailleurs, les Américains avaient souligné que Mikati avait des engagements à tenir. Il a été à la hauteur des attentes en maintenant le dispositif sécuritaire et juridique en place au Liban, en assurant le financement du Tribunal spécial pour le Liban.

M. Mikati a fait part à Mme Clinton de ses appréhensions au sujet des frontières Nord du Liban, notamment le flux d'extrémistes passant de la Syrie vers le Liban et l'incapacité du pays à supporter les conséquences d'un tel mouvement. Il s'agit-là de craintes communes au Liban et aux Etats-Unis. D'ailleurs, un responsable américain a expliqué à As-Safir que le conflit civil en Syrie et le contrôle intermittent des frontières faciliteront sûrement le passage de jihadistes étrangers à l'intérieur du Liban.

Le Premier ministre libanais a assuré qu'il ne laissera pas l'armée lutter seule et qu'il comptait la soutenir politiquement et effectivement. Mikati a exposé à son interlocutrice le plan du gouvernement visant à renforcer l'Armée libanaise et dont le budget sera de 1,6 milliards de dollars étalés sur cinq ans. Il a aussi évoqué la possibilité de tenir une conférence internationale qui adopterait la stratégie de renforcement de l'armée afin que les Etats participants puissent la financer, conformément aux normes et aux critères internationaux. Mme Clinton s'est félicité de cette idée. Au cours de leur rencontre, Clinton a rassuré Mikati en lui affirmant que les Etats-Unis n'accepteront pas que le Liban soit un passage obligé du conflit syrien. Clinton lui a également fait part d'échos positifs américains quant à sa façon de gouverner.

Ria Novosti (Agence de presse russe)

Une intervention militaire en Syrie, qui connaît depuis la mi-mars 2011 une confrontation meurtrière entre opposition et forces gouvernementales, serait une grave erreur, estime le secrétaire américain à la Défense Leon Panetta.

«Intervenir en Syrie serait une grave erreur. Les Etats-Unis coopèrent avec la communauté internationale en vue d'aider les forces d'opposition et d'apporter l'aide humanitaire à toute personne touchée par la violence. Nous suivons également de près la situation autour des dépôts d'armes chimiques et biologiques dans ce pays», a déclaré M. Panetta aux journalistes jeudi soir. Selon lui, il est toujours possible de régler le conflit syrien par des moyens diplomatiques, et notamment par un renforcement des pressions exercées sur le président Bachar el-Assad. Dans le même temps, les Etats-Unis s'engagent à soutenir l'approche qui sera adoptée à cet égard par la communauté internationale. «Si la communauté internationale décide qu'une opération militaire est nécessaire, nous y prendrons part», a indiqué M. Panetta.

Mardi 25 septembre, l'émir qatari Hamad bin Khalifa Al Thani a proposé de mener une opération militaire en Syrie par les forces conjointes des Etats arabes, le Conseil de sécurité ayant selon lui échoué à élaborer une position efficace pour régler la crise syrienne. La France a pour sa part relancé l'idée d'une zone d'exclusion aérienne, réclamée par l'opposition syrienne pour empêcher les raids aériens des forces gouvernementales.